

Le Maréchal Pétain souffrait-il d'une affection neuro-dégénérative dès juin 1940 ?

Did Marshal Pétain suffer from neurodegenerative disorder in June 1940?

Jean-Marie SEROT

RÉSUMÉ

En juin 1940, le maréchal Pétain est accueilli comme un sauveur, cinq ans plus tard il est condamné à mort et emprisonné à l'île d'Yeu où il décède « complètement sénile ». Une lecture avec un regard médical des nombreux livres qui lui sont consacrés révèle de multiples faits suspects. En les regroupant il devient possible d'affirmer a posteriori que Philippe Pétain souffrait d'une affection neurodégénérative dont les premiers signes sont apparus dès 1930. En l'absence d'examen cliniques et para-cliniques un diagnostic de certitude n'est pas envisageable. Cependant la nature des troubles, la chronologie de leur apparition, la lenteur d'évolution sans à-coups, la persistance d'un pas normal, l'absence de facteurs de risque vasculaire et le grand âge du patient sont en faveur d'une maladie d'Alzheimer au stade de syndrome neurocognitif mineur déjà bien évolué en juin 1940 et au stade de syndrome neurocognitif majeur dès 1942. La connaissance de cette affection donne un éclairage nouveau sur le comportement de Pétain lors de la dernière guerre.

Mots clés : Pétain - Maladie d'Alzheimer - Syndrome neurocognitif mineur - Syndrome neurocognitif majeur

ABSTRACT

In June 1940, Marshal Petain is welcomed as a savior, five years later he is sentenced to death and kept in jail on the island of Yeu where he dies "completely senile". A reading with a medical glance of the many books dedicated to him reveals many suspicious facts. By grouping them together, it becomes possible to affirm a posteriori that Philippe Pétain suffered from a neurodegenerative disorder whose first signs appeared in 1930. In the absence of clinical and para-clinical examinations, a diagnosis of certainty is not possible. However, the nature of the disorders, the chronology of their onset, the slowness of smooth evolution, the persistence of a normal walking, the absence of vascular risk factors, and the age of the patient are in favor of the diagnosis of Alzheimer's disease in the stage of minor neurocognitive syndrome already well evolved in June 1940 and in the stage of major neurocognitive syndrome as early as 1942. The knowledge of this affection gives a new light on the behavior of Petain during the last war.

Rev Geriatr 2018 ; 43 (9) : 621-7.

Keywords: Pétain - Alzheimer's Disease - Minor neurocognitive syndrome - Major neurocognitive syndrome

INTRODUCTION

Les chefs d'état sont des êtres humains comme les autres, même si parfois certains sont comparés à Jupiter. Pendant leur mandat, ils peuvent être souffrants ou mourir comme tout un chacun. Depuis les débuts de la V^e République, plusieurs d'entre eux ont été gravement malades au cours de leur présidence. Georges Pompidou a souffert d'une maladie de Waldenström dont il est décédé 5 ans après avoir été élu. François Mitterrand a appris peu après sa première élection qu'il était atteint d'un néoplasme prostatique métastatique qui a perturbé profondément la fin de son deuxième septennat. Jacques Chirac a présenté au cours de son deuxième mandat un accident vasculaire cérébral. Aucun d'entre eux n'a donné sa démission pour raison de santé. Les chefs d'État peuvent aussi souffrir d'affection neuropsychiatrique. Sous la III^e République, en 1920, Paul Deschanel a dû quitter son poste de Président pour un syndrome dépressif vraisemblable, dont il s'est d'ailleurs parfaitement remis, et, il a été réélu sénateur quelques mois après sa démission.

Le cas du maréchal Pétain est plus complexe ; en juin 1940 il est accueilli comme un sauveur, cinq ans plus tard il est condamné à mort et emprisonné à l'île d'Yeu où il décède dans un tableau démentiel. Compte tenu des connaissances actuelles, il est logique de chercher à connaître le diagnostic exact, l'époque des premiers signes, et l'influence d'une éventuelle altération cognitive sur la conduite de la France. Bien que certains observateurs aient rapporté que le Maréchal était toujours maître de ses facultés intellectuelles⁽¹⁾, la majorité des ouvrages mentionne, dès 1930, de nombreuses anecdotes suspectes attribuées à « la sénilité » ou au « gâtisme », mais n'envisage pas l'éventualité d'une atteinte pathologique de ses fonctions cognitives. Deux auteurs font exception ; FGI Jennekens, fondant son argumentation sur quelques faits particulièrement éloquentes, confirme la nature pathologique de cette altération cognitive mais ne propose pas de diagnostic étiologique⁽²⁾. Par contre B Vergez-Chaignon dans le post-scriptum de la 2^e édition de son livre intitulé « Pétain », se basant sur les prémices de cet article, évoque de façon très précise le diagnostic de maladie d'Alzheimer⁽³⁾.

En fait les témoignages sont multiples et dispersés dans de nombreux ouvrages ; il est possible de les retrouver et de les regrouper, de les interpréter avec un regard médical et d'en faire une synthèse en tenant compte de la chronologie. Pour mieux appréhender la lente dégradation des fonctions cognitives de Philippe Pétain il est également nécessaire de faire un rappel succinct de sa biographie et de sa personnalité afin de resituer les troubles dans leur contexte.

BIOGRAPHIE DE PÉTAÏN

La vie d'Henri Philippe Benoni Omer Joseph Pétain est bien connue^(1,3). Il est né à Cauchy la Tour (Pas-de-Calais) le 24 avril 1856 dans une famille d'agriculteurs. Sa mère meurt 18 mois après sa naissance. Son père se remarie et son enfance n'est pas très heureuse. À la suite de la défaite de 1870, il décide d'embrasser la carrière militaire. En 1876, il est reçu 403^e sur 412 au concours d'entrée à Saint Cyr (il sort en milieu de classement). De 1901 à 1907 il est professeur-adjoint à l'École Supérieure de Guerre puis de 1908 à 1911 titulaire de la chaire d'infanterie tactique. Contrairement à la doctrine officielle qui privilégie les attaques à la baïonnette et la poursuite à outrance par la cavalerie, il enseigne que seule la puissance du feu confère la suprématie et préconise l'utilisation des canons et des barrages d'artillerie pour permettre la progression de l'infanterie. Cette opinion nuit certainement à sa carrière puisqu'à la déclaration de guerre il n'est toujours que colonel. Les débuts de la guerre sont difficiles pour l'armée française, par contre il se montre très efficace ; et suite au limogeage d'une trentaine de généraux, il est promu général de brigade le 31 août 1914, puis général de division début septembre, général de corps d'armée le 14 septembre 1914 et finalement général d'armée en juin 1915.

Le 25 février 1916, il est nommé à Verdun dans une atmosphère tendue, l'offensive allemande a débuté 4 jours plus tôt et les lignes françaises sont en train de céder. Il réorganise rapidement le front, rétablit l'ordre, l'approvisionnement et la confiance. En 1917, il est opposé à l'offensive Nivelle du Chemin des Dames qui met 100 000 hommes hors de combat en une semaine. En mai 1917, c'est en tant que commandant en chef qu'il met fin aux mutineries. Le 21 novembre 1918, il est élevé à la dignité de Maréchal de France.

Par la suite, il est nommé général en chef de l'armée française jusqu'en 1931. En 1925-26, il dirige avec succès les troupes françaises au Maroc contre la rébellion du Rif. De 1920 à 1930, il est vice-président du Conseil Supérieur de la Guerre, et c'est à ce titre qu'il s'oppose à la création d'une ligne défensive continue et prône la création de « môles » défensifs sur les voies d'invasion et d'un puissant corps de bataille mécanisé capable de pénétrer en territoire ennemi dès les premiers jours de guerre. Lors de la séance du 19 mars 1926 il obtient les crédits pour l'étude de prototypes de chars légers, moyens et lourds. En 1932 il prend position contre une extension de la ligne Maginot vers les Ardennes afin d'allouer les crédits à une puissante force aérienne de défense et d'attaque⁽⁴⁾.

Le Maréchal Pétain souffrait-il d'une affection neuro-dégénérative dès juin 1940 ? Did Marshal Pétain suffer from neurodegenerative disorder in June 1940?

En 1939, alors qu'il est ambassadeur de France à Madrid, il obtient la neutralité de l'Espagne. Le 17 mai 1940, un télégramme de Paul Reynaud lui demande de rejoindre Paris immédiatement, et le 18 mai il est nommé vice-président du gouvernement. Malheureusement les revers militaires s'accumulent et le 16 juin, il succède à Paul Reynaud, démissionnaire, comme Président du Conseil et à ce titre négocie l'armistice.

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée Nationale l'investit des pleins pouvoirs ; le lendemain il s'attribue le titre de Chef de l'État Français. Fin 1940, premières mesures anti-juives dont certaines annotées de sa main. En avril 1942, il ne réagit pas lors de la rafle du Vel d'Hiv. Il signe le décret du STO le 4 septembre 1942, ne proteste pas lors de l'incorporation des « Malgré Nous ». En novembre 1942, après le débarquement des Américains en Afrique du Nord, il est incapable de se décider à rejoindre Alger malgré les pressions d'une partie de son entourage, il reste donc en métropole. En août 1944, les Allemands le forcent à quitter Vichy et le déportent à Sigmaringen. Fin avril 1945, il arrive en Suisse et se livre volontairement aux autorités françaises. Son procès a lieu peu après, du 23 juillet au 15 août. Il est condamné à mort, mais cette peine est commuée en prison à perpétuité et il est finalement interné à l'île d'Yeu. Il y décède le 23 juillet 1951 dans un « état de décrépitude sénile » très évoluée⁽⁵⁾.

PERSONNALITÉ DE PÉTAÏN

Quelques mots sur l'homme pour mieux cerner sa personnalité. Philippe Pétain, en 1940, est un vieux monsieur (84 ans, un âge considérable à cette époque) volontiers dépeint comme de port majestueux, avec une belle moustache blanche et des yeux bleus inoubliables, une image rassurante de père protecteur pour une nation en plein désarroi, ce qui explique son immense popularité tout au moins en 1940-41. Il n'est pas considéré comme un homme brillant même si ses idées militaires dans les années 20 étaient clairvoyantes, en fait « il n'a pas, il n'a jamais eu d'idées... seulement des schémas très simples ». C'est un bon gestionnaire de l'armée, sans imagination et sans audace⁽⁵⁾. La devise « Travail, Famille, Patrie » est directement inspirée d'un slogan des Croix de Feu de 1933. Sur le plan caractériel, il a toujours été taciturne et peu bavard. Pendant la première guerre mondiale, il est très entier et n'admet pas la contradiction, ce qui le met plusieurs fois en difficulté. Sa fin de carrière époustouflante l'a rendu très imbu de sa personne. Il sait se montrer très ingrat vis-à-vis de ses collaborateurs.

Il aurait pu avoir un maréchalat très honorifique, ce n'est pas le cas ; il ne demande rien mais ne refuse pas les postes

militaires ou ministériels, c'est ainsi qu'il reprend du service pour réprimer la rébellion du Rif en 1925, qu'il est ministre de la Guerre 9 mois en 1934, ministre d'État 3 jours dans le gouvernement Buisson en 1935 et ambassadeur de France en Espagne en 1939. Très légaliste, il a toujours en horreur les combinaisons politiciennes et rend les hommes politiques responsables de la défaite. En juin 1940 lorsqu'il prononce la phrase « je fais don de ma personne à la France pour soulager ses malheurs » il est sincèrement convaincu de sa mission de protéger les Français⁽⁴⁾, malheureusement comme nous le verrons il n'en est plus capable et ne le sait pas.

Pétain n'est pas un grand écrivain, bien qu'il ait été admis à l'Académie Française, ce dont il est très fier. Ses collaborateurs rédigent ses textes et discours qu'il corrige attentivement ; ses documents doivent être brefs, concis et clairs. Pour son admission à l'Académie Française il écrit un ouvrage de circonstance « La bataille de Verdun » publié en 1929 ; il a également laissé un manuscrit intitulé « La Guerre Mondiale 1914-1918 » redécouvert récemment dans des conditions rocambolesques et publié en 2014 ; cet ouvrage, très austère, ressemble à une froide rédaction d'état-major et justifie le surnom de « Précis le Sec » attribué par ses collaborateurs⁽⁶⁾.

PÉTAÏN SOUFFRAIT-IL DE TROUBLES COGNITIFS EN 1940 ?

La réponse est délicate car nous ne disposons ni d'examen clinique, ni de tests neurocognitifs, d'imagerie cérébrale ou d'étude du liquide cébrospinal. En 1940, les syndromes démentiels sont totalement méconnus du grand public et même du corps médical qui parle de « sénilité », et la maladie d'Alzheimer, considérée comme rare⁽⁷⁾, n'est même pas mentionnée dans les manuels de neurologie⁽⁸⁾. Malencontreusement les archives de Bernard Ménétreel, son médecin, qui est un ancien chef de clinique des hôpitaux de Paris, ont disparu et ce dernier décède accidentellement en 1947 ; nous ne pouvons donc espérer aucune aide de ce côté et devons nous contenter d'une lecture médicale des documents laissés par les historiens. Il est néanmoins vraisemblable que parfois son médecin lui injecte de la benzédrine et de l'éphédrine le matin pour le remonter⁽⁹⁾.

De nombreux travaux montrent que les lésions de la maladie d'Alzheimer (dépôts amyloïdes et dégénérescences neurofibrillaires - DNF) se constituent lentement et, pendant plusieurs années, n'ont aucune traduction clinique. Les DNF débutent au niveau de l'hippocampe (rôle majeur dans la mémoire) puis s'étendent progressivement et inexorablement, de proche en proche, toujours suivant le même schéma, pour finalement envahir l'ensemble du cerveau ;

l'atteinte du lobe frontal (rôle dans la flexibilité mentale et les jugements complexes) est précoce⁽¹⁰⁾. La topographie des lésions explique les troubles cliniques qui sont d'abord insidieux et passent inaperçus, ils deviennent de plus en plus évidents avec le temps. Au début ils intriguent l'entourage puis l'inquiètent ce qui finalement justifie un avis médical. La maladie d'Alzheimer est une maladie grave, constamment mortelle, et de nos jours le diagnostic est porté environ 8,5 ans avant le décès du patient. L'âge est le principal facteur de risque. En fonction de l'évolution, le DSM-5 (*Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders, 2013*) classe les altérations cognitives en syndrome neurocognitif majeur ou mineur. Le syndrome neurocognitif majeur, appelé autrefois syndrome démentiel (*DSM-4, 1994*), est caractérisé par un déclin cognitif significatif, acquis et progressif dans un ou plusieurs domaines, qui gêne le patient dans la vie quotidienne : attention complexe, fonctions exécutives, apprentissage et mémoire, langage... Le syndrome neurocognitif mineur ou déficit cognitif léger, est caractérisé par des troubles identiques mais plus légers que précédemment ; ceux-ci n'interfèrent pas sur l'autonomie de la vie quotidienne mais nécessitent cependant un plus grand effort. En fait il existe un continuum entre ces 2 catégories et parfois il est difficile de savoir où se situe exactement le patient⁽¹¹⁾.

Quoi qu'il en soit, l'existence d'un syndrome neurocognitif majeur ne prête guère à discussion en 1945. Lors de son internement à Montrouge, il demande ingénument s'il est toujours chef de l'état. Lorsque ses avocats mentionnent que Reynaud, Daladier et Blum feront partie des témoins à charge à son procès, il s'étonne « mais pourquoi m'en veulent-ils, qu'est ce que je leur ai fait » oubliant qu'il est à l'origine de leur internement et du procès de Riom⁽¹⁾. Il n'est plus autonome pour les activités de la vie quotidienne ; son épouse s'occupe de lui du matin au soir notamment pour l'habillement et la nourriture⁽⁴⁾. En novembre 1945 il ne reconnaît pas Joseph Simon, l'officier chargé de le surveiller alors qu'il le voit 10 fois par jour ; il lui pose à de nombreuses reprises les mêmes questions, oubliant au fur et à mesure les réponses. En 1947 une commission parlementaire lui rend visite, c'est à peine s'il se souvient de la guerre, la commission conclut qu'il est « sénile ». En 1949 son médecin signale des déambulations nocturnes et des activités compulsives (range sans cesse son lorgnon, ses mouchoirs d'une poche à l'autre). Il joue avec ses selles et bouche ses WC. À la même époque il présente des signes d'insuffisance cardiaque et d'artérite des membres inférieurs⁽¹²⁾. En 1950, il tient des propos obscènes, fait des avances aux infirmières, veut embrasser les religieuses⁽⁴⁾. Son pas de chasseur a disparu, dorénavant sa démarche est hésitante. Il est devenu dépendant pour la toilette et l'habillement et est souvent incontinent⁽¹³⁾. Après son décès il n'y a pas eu d'autopsie et

en particulier pas d'étude anatomopathologique de son cerveau, ce qui aurait pu nous confirmer un diagnostic cliniquement très vraisemblable.

Avant 1945, quels sont les troubles mentionnés par ses proches et quand sont-ils apparus ? Nous disposons de nombreux témoignages d'auteurs différents. En 1931, il semble avoir conscience de certaines anomalies puisqu'il déclare « il vaut mieux quitter les choses avant qu'elles ne nous quittent »⁽⁴⁾.

Les troubles mnésiques sont anciens et mentionnés dès 1930 par ses collaborateurs qui constatent que sa mémoire faiblit et qu'il n'assimile plus⁽¹⁴⁾. Il refuse le 25 mai 1940 le poste de ministre des Affaires étrangères en déclarant « je ne peux traiter que les sujets que je connais, je ne peux apprendre plus »⁽¹⁾. Pierre-Étienne Flandin, vice-président du Conseil (13/12/1940 - 27/1/1941) rapporte des épisodes de perte de mémoire et son manque de résistance aux sollicitations⁽¹⁵⁾. Le 15 avril 1942, il ne cesse de demander à quelle heure Laval doit venir oubliant à mesure les réponses précédentes⁽⁴⁾ ; quelques jours plus tard, le 24 avril, il ne se rappelle plus du dernier discours de Darlan alors qu'il l'a lu la veille⁽¹⁶⁾.

Pendant la Première Guerre Mondiale, Pétain présente un caractère très entier, il admet difficilement la contradiction même lorsqu'elle vient de ses supérieurs. En juin 1940 et a fortiori ultérieurement, son caractère s'est profondément modifié, il est devenu indécis et très influençable, et c'est souvent le dernier intervenant qui a raison. C'est ainsi que le 17 juin 1940 il offre à Laval le poste de ministre de la Justice, celui-ci lui dit sa préférence pour le ministère des Affaires Étrangères ; Pétain lui offre donc ce ministère qu'il vient d'attribuer à Paul Baudouin. Mais son entourage et Weygand lui font remarquer que cela risque de compliquer les relations avec les Anglais ; ce sera donc Baudouin et Pétain donne à nouveau le ministère de la Justice à Laval que ce dernier, furieux, refuse⁽¹⁷⁾.

Les troubles du jugement et de la flexibilité mentale (difficulté à adhérer aux idées nouvelles et à anticiper) existent vraisemblablement dès 1934. À cette époque, il est ministre de la Guerre, il semble incapable d'anticiper la modernisation des armées et déclare que jamais les Allemands ne franchiront les Ardennes, alors que c'est précisément dans ce secteur que se fera la percée des Allemands en 1940⁽¹⁸⁾. En 1937, devant l'état-major suisse, oubliant ses propositions sur le développement des blindés, il dénigre leur rôle et préconise le retour à une conception plus ancienne de la guerre c'est-à-dire à la défensive, voire même aux tranchées tout en s'interrogeant sur l'avenir de l'aviation⁽⁴⁾. En 1938, dans la très longue préface du livre du Général Chauvineau, il estime que les chars seront peu utiles⁽¹⁹⁾.

Les témoignages pour l'année 1940 sont nombreux et consternants, même si certains ont rapporté des moments de grande acuité d'esprit⁽¹⁸⁾. Son officier d'ordonnance, le capitaine Bonhomme, qui lui voue une grande admiration, reconnaît dans une conversation privée « qu'il est très, très vieux, que sa pensée n'embraye plus sur l'action »⁽¹⁸⁾. Lors de la séance du 20 mai 1940, Paul Reynaud rapporte qu'il tient des propos d'un autre âge : il regrette l'absence de pigeons voyageurs pour compenser la mauvaise transmission des renseignements par la radio⁽²⁰⁾. A posteriori ceci a été pris pour une boutade, mais les circonstances ne s'y prêtaient guère et c'était plutôt la manifestation d'un trouble du jugement. De même, quelques jours plus tard, le 6 juin il rencontre le général Spears représentant de Winston Churchill ; ce dernier estime qu'il faudrait quelqu'un comme Jeanne d'Arc pour sauver la France. Pétain va chercher un discours sur Jeanne d'Arc qu'il a prononcé en 1930 à Rouen et le lui lit en entier. C'est totalement déplacé, Spears trouve Pétain pitoyable...⁽¹⁾.

Le 7 juin, les Allemands viennent d'atteindre Amiens, Paul Reynaud demande aux ministres s'il faut déclarer Paris ville ouverte. Pétain exprime alors à Paul Reynaud sa désapprobation devant la nomination d'un nouveau sous-secrétaire d'état nommé Charles de Gaulle, ce « colonel ingrat et ambitieux ». Il explique longuement à P. Reynaud, qui n'y comprend rien, l'épisode du livre intitulé « Le Soldat » alors que l'on parle de l'évacuation de Paris⁽²¹⁾.

Plusieurs autres anecdotes confirment l'altération du jugement. Le 26 octobre 1941, Pétain, qui envisage de nommer Charles Rist ambassadeur à Washington, lui montre une série d'images d'Épinal faites à son hommage « tout cela est pénible, oppressant par l'enfantillage des propos au moment où nous n'aurions dû que parler de la France ». Charles Rist est très critique sur l'entourage du Maréchal « il est encore le seul élément qui ne soit pas plié, seulement l'esprit n'est plus, il oublie les choses récentes, il ne rapproche plus les faits pour en tirer des conclusions »⁽²¹⁾. En mars 1942, il n'a toujours pas identifié la nature exacte du national-socialisme hitlérien et estime que l'Allemagne est tout simplement une nation belliqueuse⁽²²⁾.

Le 23 juin 1942, il fait visiter au prince Murat le château de Corneil où il passe l'été. Il s'agit d'une visite mondaine, il ne fait grâce d'aucune salle de bains, d'aucun WC⁽¹⁶⁾. En avril 1944 il compare la résistance aux mutineries de 1917⁽⁴⁾.

L'apathie est un trouble du comportement très fréquent au cours de certaines maladies neurodégénératives, elle passe souvent inaperçue car peu dérangement. Elle est mentionnée par son ancien officier d'ordonnance le commandant Loustanau-Lacau dès 1938 : « il y a des jours... il reste devant son papier sans le lire et les mots qu'on lui envoie

reviennent. Ils ne sont pas entrés. Inutile d'insister... Fermé pour cause de vieillesse »⁽²²⁾. En juin 1940, alors que Paul Reynaud s'attend à le voir remonter le moral de la nation, il prend tellement peu part aux discussions que d'aucuns commencent à le qualifier de « potiche »⁽²²⁾. Le 2 juillet 1940, Laval met le Président de la République, Albert Lebrun, au courant du projet de révision constitutionnelle et de convocation de l'Assemblée Nationale « Il ne dit rien, il est comme absent, il semble se désintéresser de cette grave question »⁽²³⁾. En mai et juin 1940, vice-président du Conseil des Ministres, il ne suit qu'à grand peine les débats : le va-et-vient de la discussion lui échappe⁽⁵⁾, cela est caractéristique de troubles attentionnels.

Des troubles confusionnels sont signalés à plusieurs reprises. En mai 1942 le début d'un discours à Châteauroux est décousu et incohérent ; il est censuré en partie⁽⁴⁾. De même en 1944, plusieurs discours incohérents, parfois centrés sur lui-même, sont réécrits par la presse⁽⁴⁾. En juillet 1942 lors de la visite de la maternité de l'Hôtel-Dieu de Lyon, il demande à Georges Villiers, maire de Lyon « Où sommes-nous, qu'y suis-je, qu'est-ce que je fais ici ? » et le maire de lui répondre : « vous êtes le Maréchal Pétain, vous êtes à l'Hôtel-Dieu de Lyon »⁽²⁴⁾. En novembre 1942, il tient des propos incohérents sur les opérations militaires en Afrique du Nord. À la même époque il paraît « à la dérive », et ne supporte plus la pression psychologique et nerveuse ; son médecin lui ordonne un repos⁽²⁵⁾. Quelques semaines plus tard, en janvier 1943, le général Serrigny note que Pétain présente une déconcertante sérénité, qu'il ne sait pas bien ce qui se passe, et que manipulé par les politiciens il apprécie mal les événements majeurs⁽¹⁶⁾.

Pétain présente des troubles de la reconnaissance des personnes (prosopagnosie). Le 19 juin 1940, il ne reconnaît pas le ministre espagnol des Affaires étrangères, le colonel Beigbeder, qu'il a rencontré au moins 10 fois pour la signature d'un traité commercial franco-espagnol quelques semaines auparavant⁽²⁶⁾. À Vichy, il déjeune et parle pendant une heure et demie avec un visiteur et quelques heures plus tard, il le croise et se le fait présenter comme s'il ne l'avait jamais vu⁽¹⁸⁾.

Une partie de l'entourage connaît ses troubles cognitifs et manifestement en abuse. Albert Chichery, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement jusqu'au 12 juillet 1940 apporte quelques précisions intéressantes : « le Maréchal est bien 3-4 h par jour surtout le matin quand il est très reposé, parce qu'il est très soigné et très entouré, mais quand il est fatigué, surtout le soir, on peut lui faire signer ce que l'on veut sans qu'il s'en rende compte »⁽¹⁵⁾. Cette dernière phrase montre que Pétain peut faire illusion quand il est reposé,

qu'il est manipulé et suggère aussi une aide pour certains gestes de la vie courante. Marcel Déat signale dans son journal le 24 janvier 1941 « de longues heures d'absence... certains jours la situation devient tragique »⁽¹⁾. René Gillouin, conseiller du Maréchal jusqu'au 18 avril 1942 écrit que « le malheureux Maréchal était l'objet et la victime d'un véritable détournement de vieillard. On lui cachait la vérité sous prétexte de le ménager ou bien on le trompait effrontément »⁽¹⁵⁾. Ces lignes confirment que Pétain était bien l'objet d'abus de faiblesse ou de maltraitance psychologique. En octobre 1942, Laval reproche au maire de Lyon, Georges Villiers, ses entretiens avec Pétain « cet homme qui n'a plus sa tête... juste bon à signer des papiers »⁽²⁷⁾. En novembre 1942, Jean Jardel, secrétaire général auprès du Chef de l'État signale que « le Maréchal n'y est plus du tout »⁽¹⁾. En juillet 1944, JR Tournoux rapporte que le Maréchal jouit de sa lucidité 3-4 heures par jour, le reste du temps tout devient confus, aléatoire et contradictoire... et surtout il importe à l'entourage de dissimuler sa sénescence afin de préserver l'image glorieuse⁽²⁴⁾.

Il n'y a pas que son entourage, les Américains et même les Allemands sont au courant. L'amiral Leahy écrit en 1941 qu'il n'est plus que le reflet émouvant de celui qui avait été autrefois le grand chef d'un grand peuple⁽²⁸⁾, il précise même que Pétain est devenu un vieillard faible et intimidé, entièrement sous le contrôle d'un groupe tout dévoué à l'idéologie de l'Axe⁽¹⁴⁾. Dès 1941, Otto Abetz, l'ambassadeur d'Allemagne, signale à Berlin « qu'il est vieux, change souvent d'avis et est mal entouré »⁽²⁵⁾.

Pour résumer, Pétain souffre d'un syndrome neurocognitif majeur tout à fait typique en 1945. En 1942, il présente un syndrome qui évolue lentement, progressivement et qui associe des troubles mnésiques connus de longue date, un déficit attentionnel, une prosopagnosie, une atteinte de la flexibilité mentale, une apathie, une désorientation, des épisodes de confusion ; ceci est masqué en partie par son entourage et a bien entendu un retentissement sur ses activités. Les critères de syndrome neurocognitif majeur du DSM-V sont largement réunis. Il n'y a pas de syndrome parkinsonien ou d'hallucination, le pas reste ample. L'hypothèse la plus plausible est celle d'une maladie d'Alzheimer évoluée, mais nous n'en aurons jamais la certitude du fait de l'absence d'examen complémentaires.

En juin 1940, les signes sont certes moins nombreux mais très inquiétants : troubles de l'apprentissage, du jugement et de la flexibilité mentale, troubles attentionnels et mnésiques, apathie, prosopagnosie, modification du caractère qui est devenu très influençable, aides vraisemblables pour certaines activités de la vie quotidienne. Tout ceci sous-entend des difficultés à appréhender les situations complexes comme par exemple la conduite d'un pays en état de guerre.

Il n'a pas d'antécédent cardio-vasculaire, et en juin 1940 sa démarche est normale. Les troubles mnésiques sont connus depuis plus de 10 ans. Ce syndrome évolue lentement et sans à-coup depuis plusieurs années. L'hypothèse d'une maladie d'Alzheimer paraît donc peu discutable dès cette époque ; le stade est plus difficile à préciser en l'absence d'interrogatoire, de données cliniques et d'examen complémentaires, cependant l'ensemble des signes est en faveur d'un syndrome neurocognitif mineur déjà bien évolué et masqué en partie par son haut niveau socio-culturel.

Dès le début de la guerre, les nombreux signes inquiétants auraient dû l'inciter à refuser de nouvelles charges mais il était vraisemblablement anosognosique (c'est-à-dire dans l'ignorance de son état). Son entourage et plus particulièrement son médecin auraient dû lui expliquer qu'il n'avait plus les capacités intellectuelles suffisantes ; peut-être l'ont-ils fait et été éconduits, mais nous n'en avons pas trace. Bernard Ménétrel, son médecin, qui lui était sincèrement très dévoué, a probablement essayé de le protéger et de maintenir les apparences. Une partie de la haute administration et du gouvernement ont vraisemblablement fait de même avec des intentions plus ou moins avouables.

FALLAIT-IL JUGER PÉTAIN ?

En fait il fallait certainement juger le régime et ses crimes, les donneurs d'ordre et les exécutants, mais fallait-il juger l'individu compte tenu des lignes précédentes ? En 1944 et même en 1945, il était resté très populaire et son procès souleva une grande émotion. L'instruction fut expédiée. En effet il se constitua prisonnier fin avril 1945 et son procès débuta 3 mois plus tard, le 23 juillet. La constitution de la Haute Cour de Justice fut délicate. Il fallait trouver notamment un président et un procureur. Finalement, après de nombreux refus, ces postes furent attribués à deux pétainistes repentis, Paul Mongibeaux accepta le poste de président bien qu'il ait prêté serment de fidélité au Maréchal en 1941, et André Mornet le poste de procureur ; ce dernier n'avait certes pas prêté serment, car il était en retraite en 1941, mais auparavant il avait participé activement à la rédaction du statut des juifs en 1940 et curieusement l'odieuse persécution dont ils avaient fait l'objet fut à peine évoquée par l'accusation au cours du procès.

Avant 1968 la responsabilité pénale des individus privés de raison était régie par l'ancien article 64 du Code pénal : « il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action... ». Il est toujours possible d'épiloguer, mais quoiqu'il en soit, il a été jugé et condamné, et l'histoire ne peut se réécrire. A posteriori nous pouvons donc nous demander si en 1945 il était possible juridiquement de juger un tel patient. En fait c'était le rôle de ses

Le Maréchal Pétain souffrait-il d'une affection neuro-dégénérative dès juin 1940 ? Did Marshal Pétain suffer from neurodegenerative disorder in June 1940?

avocats ou du procureur de poser le problème ; mais les avocats ne l'ont pas fait croyant préserver sa dignité, et le procureur n'évoqua même pas cette éventualité sans doute pour mieux l'accabler.

CONCLUSION

Philippe Pétain, après une carrière militaire remarquable, est arrivé au pouvoir dans l'une des périodes les plus tragiques de l'histoire de France avec sans doute de nobles intentions. En juin 1940, son prestige était considérable, il était le vainqueur de Verdun, et la majorité des français a accueilli avec reconnaissance son esprit de sacrifice, mais il présentait dès cette époque une affection neuro-dégénérative, vraisemblablement une maladie d'Alzheimer, cliniquement évidente a posteriori, et n'avait plus les capacités intellectuelles nécessaires pour exercer de telles responsabilités. De nombreux actes de Philippe Pétain sont difficilement compréhensibles

sans la connaissance de cette affection. Malheureusement certains se sont ralliés de bonne foi à ce grand chef prestigieux au panache bien fané, d'autres se sont servi indûment de son nom et de son prestige, et n'ont pas hésité à manœuvrer un vieillard désorienté, si bien que son nom après avoir joui d'une immense popularité, reste et restera attaché à de nombreuses ignominies.

La philosophe Simone Weil⁽²⁹⁾ qui avait de sérieuses raisons d'en vouloir à l'État Français, a parfaitement résumé le problème « toute la nation porte la responsabilité de l'armistice, y compris Paul Reynaud qui n'aurait pas dû démissionner... Je crois que Pétain a fait à peu près tout ce que la situation générale, et son propre état physique et mental lui permettaient de faire pour limiter les dégâts ». Le désarroi et sans doute le manque de courage de la classe politique devaient être bien grands pour confier le pouvoir à un tel homme. ■

Liens d'intérêts : l'auteur déclare ne pas avoir de lien d'intérêt en rapport avec cet article.

Remerciements

L'auteur remercie chaleureusement Bénédicte Vergez-Chaignon pour son aide amicale très pertinente et très précieuse, et, Jadwiga Attier-Zmudka pour ses conseils judicieux.

RÉFÉRENCES

1. **Lottman HR.** Pétain. Paris : Éditions du Seuil, 1984, p. 246, 251, 453-5, 546.
2. **Jennekens FGI.** The cognitive decline of Marshal Philippe Pétain. *Europ Neurol* 2015 ; 74 : 8-10.
3. **Vergez-Chaignon B.** Pétain. Paris : Perrin éd., 2014. Réédité Perrin-Tempus, 2018, p. 1133-8.
4. **Vergez-Chaignon B.** Pétain. Paris : Perrin éd., 2014, p. 176, 227, 266, 317, 371, 707, 776, 831, 884, 986,
5. **Bourget P.** Un certain Philippe Pétain. Paris : Casterman éd., 1966, p. 167.
6. **Pétain P.** La guerre mondiale 1914-1918. Toulouse : Privat éd., 2014.
7. **Palmer HD.** Mental disorders of old age. *Geriatrics* 1946 ; 1 : 60-79.
8. **Rimbaud L.** Précis de Neurologie. Paris : Doin et Cie éd., 1933, réédité 1939 et 1942.
9. **Paxton RO.** La France de Vichy 1940-1944. Paris : Éditions du Seuil, 1973, p. 45.
10. **Buée L, Delacourte A.** Tauopathie et Maladie d'Alzheimer, un processus dégénératif à part entière. *Psychol NeuroPsychiatr Vieil* 2006 ; 4 : 261-73.
11. **Desrouesné C.** Les troubles mentaux liés à des lésions cérébrales dans le DSM-5 à la lumière des versions précédentes. *Geriatr Psychol Neuropsychiatr Vieil* 2013 ; 11 : 403-15.
12. **Massonie A.** J'ai soigné Pétain. Paris : Tallandier éd., 2017.
13. **Bourget P.** Témoignages inédits sur le Maréchal Pétain. Paris : Fayard éd., 1960, p. 175.
14. **Tournoux JR.** Pétain et la France. Paris : Plon éd., 1980, p. 29, 331.
15. **Noguères L.** Le véritable procès du Maréchal Pétain. Paris : Fayard éd., 1955, p. 59, 60.
16. **Serrigny B.** Trente ans avec Pétain. Paris : Plon éd., 1959, p. 192, 216, 230.
17. **Amouroux H.** Quarante millions de Pétainistes. Paris : Robert Laffont éd., 1977, p. 47.
18. **Aron R.** Histoire de Vichy. Paris : Fayard éd., 1954, p. 35-6.
19. **Chauvineau L.** Une invasion est-elle encore possible ? Nancy : Berger-Levrault, éd., 1938.
20. **Reynaud P.** Au cœur de la mêlée. Paris : Flammarion éd., 1951, p. 704-5.
21. **Rist C.** Une saison gâtée, Journal de la guerre et de l'occupation, 1939-1945. Paris : Fayard éd., 1983, p. 199, 208.
22. **Ferro M.** Pétain, Les leçons de l'histoire. Paris : Texto éd., 2016, p. 77-80, 191.
23. **Lebrun A.** Témoignage. Paris : Plon éd., 1945, p. 102.
24. **Tournoux JR.** Jamais dit. Paris : Plon éd., 1971, p. 122-3.
25. **Vergez-Chaignon B.** Le Docteur Ménétrel. Paris : Perrin éd., 2001, p. 141, 210, 245.
26. **Destremau B.** Weygand. Paris : Perrin éd., 1990, p. 731.
27. **Villiers G.** Témoignages. Paris : France-Empire éd., 1978, p. 60.
28. **Chastenet J.** De Pétain à de Gaulle, juillet 1940-août 1944. Paris : 1939-1945. Fayard éd., 1970, p. 63.
29. **Ferro M.** Pétain. Paris : Fayard éd., 1997, p. 694.